

**OBJECTIF** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

### Allianz Retraite Invest 4 Life

Allianz Global Life dac  
Allianz House, Elmpark – Merrion Road, Dublin 4 – Ireland  
[www.allianzgloballife.com/fr](http://www.allianzgloballife.com/fr) – Appelez le +33 (0) 978 978 130  
pour de plus amples informations

L'autorité Central Bank of Ireland est chargée du contrôle de l'assureur.

Le contrat étant distribué en France et étant régi par le droit français, il est soumis au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

Date de publication : 01.01.2018

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**TYPE** Contrat d'assurance vie individuel

**OBJECTIFS** L'objectif du contrat, de droit français, est de garantir au souscripteur, à partir du montant de son versement unique, un complément de ressources à vie à partir d'une date déterminée et dont le montant minimum annuel est connu dès la souscription. Pour ce faire, le montant net du versement est investi pendant les 32 jours suivant la date d'effet du contrat sur un support exprimé en unités de compte "Allianz Sécuricash SRI I" représentatif d'un Organisme de Placement Collectif (OPC) monétaire court terme. Passé cette période, le capital constitué est arbitré sur le support "Allianz Strategy Select 50" (jusqu'à épuisement de la valeur de rachat du contrat). Il s'agit d'un support en unités de compte représentatif de l'Organisme de Placement Collectif du même nom investi sur les marchés Actions internationaux et Obligataires/Monétaires européens.

Le rendement de ces supports varie en fonction des fluctuations à la hausse ou à la baisse des marchés financiers.

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS** L'investisseur est une personne :

- souhaitant percevoir un complément de ressources garanti à vie à partir d'une date déterminée,
- ayant un patrimoine financier important et une connaissance et expérience en matière de placements financiers,
- ayant une appétence modérée au risque de perte en capital.

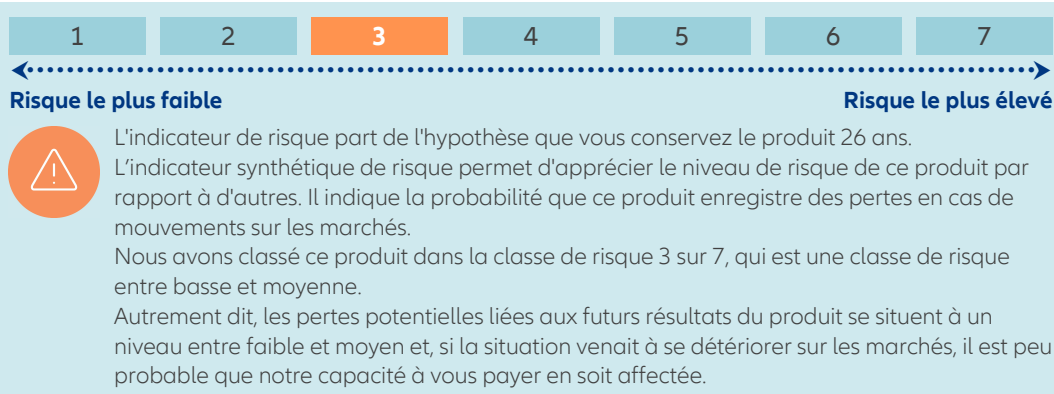
**PRESTATIONS ET COÛTS** Lors de la souscription du contrat, vous déterminez la date de mise en place des rachats partiels programmés, dont le montant minimum annuel est connu et garanti dès la souscription. Grâce à la "garantie crescendo", le montant des rachats partiels programmés augmente en cas d'évolution à la hausse du support "Allianz Strategy Select 50" sans jamais descendre en cas de baisse de la valeur dudit support. Lorsque la valeur de rachat du contrat est égale à zéro et si vous êtes toujours en vie, se déclenche une rente viagère d'un montant égal à celui du dernier rachat partiel programmé et selon la même périodicité (garantie en cas de vie appelée "garantie relais rente viagère"). En cas de décès avant le déclenchement de la rente viagère, le capital constitué sur le contrat est versé au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s) ("garantie en cas de décès"). Le montant des prestations décrites ci-avant figure dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?".

Les coûts relatifs à la garantie crescendo sont pris en compte dans le calcul des scénarios de performances et la composition des coûts.

**DURÉE DE VIE DU PRODUIT** Le contrat se poursuit durant toute votre vie.  
L'assureur ne peut pas résilier unilatéralement le contrat.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE



**SCÉNARIOS DE PERFORMANCE** Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter.

Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

INVESTISSEMENT DE 10.000 EUR		1 AN	13 ANS	26 ANS
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.610 EUR	4.670 EUR	6.683 EUR
	Rendement annuel moyen	-34,33 %	-8,02 %	-2,87 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9.266 EUR	14.782 EUR	23.797 EUR
	Rendement annuel moyen	-7,43 %	3,59 %	4,44 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.173 EUR	20.147 EUR	36.189 EUR
	Rendement annuel moyen	1,75 %	6,35 %	6,47 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11.171 EUR	27.578 EUR	55.573 EUR
	Rendement annuel moyen	11,85 %	9,24 %	8,52 %
Scénarios en cas de décès				
Événement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts et après 36 ans	49.784 EUR		

## QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL LIFE DAC N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de Allianz Global Life dac, l'investisseur pourrait subir une perte financière. Il n'existe pas de système d'indemnisation ou de fonds de garantie.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

**COÛTS AU FIL DU TEMPS** Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10.000 EUR			
SCÉNARIOS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRÈS 13 ANS	SI VOUS SORTEZ APRÈS 26 ANS
Coûts totaux	868 EUR	6.286 EUR	15.634 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	9,87 %	4,97 %	4,77 %

#### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :  
 – l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;  
 – la signification des différentes catégories de coûts.

CE TABLEAU MONTRE L'INCIDENCE SUR LE RENDEMENT PAR AN			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,29 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit varie selon les options d'investissement sous-jacentes et vous les trouverez sur les documents d'informations spécifiques des fonds choisis.
	Autres coûts récurrents	4,48 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements varie selon les options d'investissement sous-jacentes et vous les trouverez sur les documents d'informations spécifiques des fonds choisis.

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : JUSQU'AU DÉCÈS DE L'ASSURÉ VOUS DISEZ D'UN DÉLAI DE RENONCIATION DE 30 JOURS.

Le contrat est conçu pour un objectif d'investissement à long terme. Il vous est recommandé de conserver le contrat pendant toute votre vie afin de bénéficier de l'ensemble des garanties du contrat.

Toutefois, avant le déclenchement de la rente viagère, vous pouvez à tout moment demander à recevoir tout ou partie des sommes dues ("rachat"), sans application de pénalités. Le règlement se fait alors à la valeur de marché du support "Allianz Strategy Select 50", ce qui peut entraîner une perte en capital totale ou partielle. Le rachat de la totalité des sommes dues met fin au contrat et à toutes les garanties (Vous ne recevrez alors pas de rente viagère).

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pourrez consulter votre conseiller Allianz France. Si sa réponse ne vous satisfait pas, il vous suffit d'adresser un email à [clients@allianz.fr](mailto:clients@allianz.fr) ou un courrier à Allianz Relation Clients - Case courrier S1803 - 1 Cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex. Si vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez faire appel au Médiateur de l'assurance dont les coordonnées sont les suivantes : TSA 50110 – 75441 Paris cedex 09 ([www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)).

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Allianz Global Life dac doit vous remettre, avant la souscription, les Dispositions Générales, la liste des supports proposés au contrat ainsi que leurs caractéristiques principales (annexe descriptive des supports), puis les conditions particulières qui matérialisent la conclusion du contrat. Une fois par an, Allianz Global Life dac doit vous adresser un relevé de situation.